

**ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU
PATRIMOINE DE SALT EN DONZY**



**Soutenez notre association
Encouragez le bénévolat
Profitez de l'avantage fiscal**

Vous souhaitez aider notre association, merci de remplir ce coupon et nous le renvoyer.
Vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66%. (Article 200 du code général des impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable). **Le reçu fiscal que nous vous enverrons vous servira de justificatif.**

Exemple : un don de **100€** ne vous coûte en réalité que **34€**
un don de **50€** ne vous coûte que **17€**

Bulletin de souscription

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Ville.....

Tél.....

Adresse mail.....

Mode de paiement :

Par chèque bancaire ou postal.

Chèque à libeller à l'ordre de « Association de sauvegarde du patrimoine de Salt en Donzy »,
42110 Salt en Donzy.

A remettre à Paul GARNIER ou Pierre BASSET.

